



THEOLIA

Communiqué de presse

Aix en Provence, le 20 mai 2009

Réactions à un article publié sur Internet le 18 mai 2009

La Direction de THEOLIA a pris connaissance d'un article publié le lundi 18 mai 2009 sur le site internet www.econostrum.info, dans lequel Jean-Marie Santander fait référence à la clause de non-concurrence signée dans le cadre de son départ de THEOLIA.

Compte tenu du caractère confidentiel de cette clause, THEOLIA ne peut en divulguer le contenu, mais constate que le périmètre de la clause tel qu'il est décrit dans l'article est inexact.

THEOLIA ne peut qu'une nouvelle fois regretter, comme elle l'avait fait dans un précédent communiqué de presse du 28 janvier 2009, que l'obligation de discrétion et les règles de confidentialité imposées par le règlement intérieur du Conseil d'Administration de la société n'aient pas été observées à l'occasion de ce nouvel article.

La Direction de THEOLIA prend toutes les mesures nécessaires aux fins d'assurer la protection de l'intérêt social de la Société.

A propos de THEOLIA

THEOLIA est un leader européen de la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne. THEOLIA exerce ses activités en France, en Allemagne, en Italie, en Inde, au Brésil et au Maroc. THEOLIA est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris, marché réglementé de NYSE Euronext, sous le mnémonique TEO. La valeur est admise dans les indices SBF 120 et CAC MID100.

Pour plus d'informations

Edward F. McDonnell
Directeur des Relations Investisseurs
Tél : +33 (0)4 42 906 594
eddie.mcdonnell@theolia.com

THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 39 885 207 €
Siège social : 75 rue Denis Papin BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence cedex 3
Tel : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.theolia.com
THEOLIA est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO